# Compte rendu du colloque des cadres techniques

# les 12 et 13 octobre 2017 - Bourges

Eric COURAULT

Le 10ème colloque des cadres techniques se déroule annuellement, associé généralement à l’AG de la FFBSQ où les responsables des ETR et ERJ de chaque région sont invités.

Cette année 21 personnes étaient présentes avec 2 intervenants principaux Pascal Van Praet et Eric Courault avec la présence du DTN Michel Chopinaud, Aida Fouquet et Patrick Hunter vice-président du CNB.

Le colloque commence par une présentation des différents points qui seront abordés pendant ces deux jours.

**Passeport sportif**

142 quilles orange et 53 quilles verte ont été validées en 2017 dans les régions. Le district Haute Normandie a organisé une session quille bleue avec 5 participants dont 2 reçus. Vous pouvez trouver la liste des quilles sur le lien :

<http://www.ffbsq.org/#/page/1836>

 Pour commencer, un point est fait sur le passage des quilles du passeport sportif. Eric souhaiterait que les encadrants qui font passer des quilles jaunes, les envoient à la FFBSQ pour les prendre en compte. Un débat s’ouvre sur la possibilité de faire passer des quilles jaunes pendant les anniversaires dans les bowlings. L’idée n’est pas retenue car les propriétaires n’ont pas le temps de s’occuper de ces passages de quilles pendant les anniversaires. Mme Roux émet l’idée de demander des niveaux de quilles pour les championnats des clubs (ex. quille orange pour la R1 ; quille verte pour la N3 ; quille bleue pour la N1.

Concernant les critères des labels clubs formateurs et clubs haut niveau : il faut revoir l’obligation de faire passer 3 quilles oranges et 1 verte dans l’année car le renouveau des licenciés ne permet pas de faire passer autant de quilles : le risque c’est que les clubs limitent le passage de quilles pour pouvoir en conserver pour les années suivantes. Mme Lanos pense qu’il serait plus judicieux de demander d’avoir un pourcentage de quilles oranges et de quilles vertes dans le club. Une autre idée est de demander à ce que 50 % des licenciés d’un club soient titulaires d’une quille.

Cette labellisation sera réfléchie en fonction des retours de demandes et avec la collaboration du CNB.

Concernant la formation, Patrick Hunter souligne qu’un des critères primordiaux pour avoir ce label est la remise à niveau des encadrants. Un débat est fait sur les joueurs formés dans un club et qui sont recrutés dans un autre club pour jouer en N2 / N1.

Il est rappelé par JC. Buchin qu’il existe l’indemnité ICF (Indemnité Compensatrice de Formation) qui permet au club formateur (d’origine) de toucher des indemnités au prorata des années passées dans le club.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Conditions année N-1** | **Condition année N** | **Indemnité** |
| **ne joue ni en N1 ni en N2 et possède la quille verte** | **ne joue ni en N1 ni en N2** | **0** |
| **ne joue ni en N1 ni en N2 et possède la quille bleue** | **ne joue ni en N1 ni en N2** | **0** |
| **ne joue ni en N1 ni en N2 et possède la quille verte** | **joue en N2** | **500** |
| **ne joue ni en N1 ni en N2 et possède la quille bleue** | **joue en N2** | **1000** |
| **ne joue ni en N1 ni en N2 et possède la quille verte** | **joue en N1** | **1000** |
| **ne joue ni en N1 ni en N2 et possède la quille bleue** | **joue en N1** | **1500** |

Eric Courault demande à l’assemblée si elle est d’accord pour qu’un joueur passe sa quille dans une autre région que la sienne. Un débat s’ouvre. Il faut avoir un accord préalable de son président de sa région.

Il faut souligner que cela peut avoir un impact sur les conventions d’objectifs que les régions ont à réaliser. Mr Van Praet, souligne que des reversions sont versées aux ligues qui font passer les quilles : pourquoi une autre région toucherait les indemnités alors qu’elle n’a pas fait la formation du joueur.

**Présentation des formations**

* **Animateur**

Première session de 14h suivie d’une deuxième session de 14h avec certification avec une période de 4 mois entre les deux sessions. La première session reste identique à celle existante. La deuxième session sera consacrée à la validation de la formation avec rendu d’un dossier de stage et du contenus théorique de la formation Instructeur.

Les ligues régionales peuvent fixer elles-mêmes leurs propres barèmes avec un plafond de 150€ dont 20€ reversés au département Formation de la FFBSQ (coût des vidéos pédagogiques réalisées).

Quelques idées sont retenues :

M. Chopinaud : dans l’évaluation de l’animateur, il faudrait rajouter l’avis du tuteur du futur animateur et le faire passer devant un jury.

P. Hunter : il faut que ce soit une certification diplômante et non pas qualifiante comme proposée.

Eric demande s’il faut exiger que le tuteur soit un instructeur : l’assemblée pense que non car certaines régions n’en ont pas. Le tuteur peut être un acteur élu ou technique de la structure.

Un candidat peut disposer plus de temps que la durée prévue s’il n’était pas prêt ? : la réponse à l’unanimité est non sauf cas exceptionnel.

Pour s’inscrire à cette formation, il faut l’accord du président de région.

La proposition d’équivalence (candidat ayant quille orange, sportif de haut niveau (liste ministérielle) à valider sur la deuxième session par le jury est abandonnée.

* **Instructeur**

La formation spécifique n’a pas eu lieu sur la saison 2016-2017 et sera reconduite à partir de septembre 2018. Suite à l’évolution du dispositif Animateur, cette formation subira quelques évolutions sur ces contenus avec une approche plus axée sur la pédagogie, les relation inter personnelles et l’optimisation du jeu.

Une proposition de faire passer les UC QCM chez soi suite à la formation dans un délai non encore établi. Cette nouvelle procédure est en cours d’études par le groupe de formateurs.

La validation des UC technique et pédagogique se feront toujours sur la semaine de formation.

* **Moniteur**

Toujours une formation TC par an avec une formation spécifique en cours de finalisation. Cette formation devrait prendre ses marques pour la rentrée sportive 2018-2019.

**Formation des formateurs**

Des formations de formateurs vont s’organiser dans les régions. Dans un premier temps et pour faciliter la mise en œuvre, la formation s’adapte aux exigences de dates des régions. Une réunion nationale pourra être envisagée dans les années futures pour faire un retour de chaque région et approfondir la formation.

6 régions ses ont déjà engagées dans cette formation : Occitanie, Hauts de France, Grand Est, Auvergne-Rhône Alpes, PACA et Centre.

**Haut Niveau**

Intervention de Pascal Van Praet avec la présentation des critères pour figurer sur la liste espoir. Pour faire un sportif de haut niveau dans notre discipline il faut compter une dizaine d’année d’où l’intérêt porté sur les benjamins et minimes pour cette liste.

**Les critères :**

* Moyenne du sportif sur au minimum 24 parties,
* Résultats à la finale des Championnats de France Jeunes,
* Résultats aux Masters Jeunes
* Podiums réalisés aux inter-régions
* Classement au classement Louison Joncart
* Vérification avec les noms des jeunes des ERJ pour éviter tout oubli.

Une fois la liste réalisée, les ERJ s’occuperont du suivi de leurs jeunes positionnés en collaboration avec la DTN.

**Présentation CNB**

Présentation par Patrick Hunter d’une nouvelle compétition Jeunes :

* **Championnats des Régions Jeunes**

Le règlement est en cours. Championnat dans la même idée que le Trophée des Petits As.

L’idée : faire une équipe en triplette mixte ou non (si filles elles auront un bonus de 8 quilles) avec des catégories (junior/cadet/minime) par région avec une finale avec 12 équipes.

**QubicaAmf** serait sponsor de cette compétition jeune, et une aide fédérale serait proposée aux équipes participantes pour les frais d’hébergement.

**Intervention de Mr Bovo Président de la discipline des Quilles au Maillet**

Mr Bovo présente sa discipline qui compte 645 licenciés avec 10% de jeunes. Sur le total de licences, il compte environ 200 femmes et 38 clubs. A souligner qu’en Aveyron, les quilles au Maillet sont passées de 20 licences à 80 ! Il travaille avec les écoles primaires mais peu de remontées en terme de licences.

La saison sportive commence en Avril et s’arrête en Octobre. Les quilles au Maillet ont une école de quilles (Armagnac) et organise des rencontres amicales (5 journées) ; ils ont plusieurs manifestations sur leur planning dont la Quille d’Or, petit championnat où tous les jeunes sont qualifiés en Août. D’autres compétitions sont organisées comme les championnats individuels, les championnats en équipe, la coupe de France.

Les encadrants suivent régulièrement des formations d’instructeurs. Il est difficile de créer des écoles de quilles au Maillet car c’est une discipline rurale. A noter que les jeunes de + de 16 ans sont séniors dans cette discipline.

**Intervention de Mr Lalanne Président de la discipline des Quilles de 6**

La discipline compte 259 licenciés dont 30 femmes, et 39 jeunes (de 7 à 17 ans). Se joue dans les Pyrénées Atlantiques, dans les départements des Landes, de Gironde et de Hautes Pyrénées.

Pour promouvoir leurs disciplines, ils interviennent 6 fois par an dans une quinzaine d’écoles. La saison sportive débute en Mars pour se terminer en septembre. Avec une coupure du 10 juillet au 1 septembre.

Le jeu se compose de 6 quilles, 3 petites et 3 grandes que l’on abat avec un « boulon » ; il faut faire tomber 5 quilles sur les 6 avec des distances de lancer différentes en fonction de la catégorie du joueur (jeune/femme ou homme).

Les quilles de 6 organisent une journée en août en Aquitaine regroupant les 4 disciplines (Quilles au Maillet/Quilles de 6/Quilles de 9/Bowling).

**Intervention de Mr Regourd – Quilles de 8**

Cette discipline a failli disparaitre dans les années 50, c’est grâce à la structuration de la Fédération et à l’intégration des quilles de 8 dans les écoles publiques qu’elle a pu subsister. L’intégration dans les écoles a été possible grâce aux membres qui étaient pour beaucoup professeurs.

Cette discipline se veut forte d’une identité et de valeurs d’histoire. On compte 4700 licenciés dont 1000 jeunes de moins de 18 ans, 1000 féminines (à noter qu’en 1980 il n’y avait aucune femme). Les responsables de la discipline travaillent pour avoir des places au CDOS, dans les collectivités locales, les conseils départementaux.

Les quilles de 8 ont toujours une convention avec le ministère de l’éducation nationale pour intervenir dans les écoles même s’ils n’interviennent plus pour le moment en milieu scolaire.

Les quilles de 8 ressentent fortement la concurrence avec les autres pratiques sportives, d’autant que la saison sportive ne commence qu’en Mars, et que les jeunes choisissent leur activité sportive en septembre à la rentrée scolaire. Pour remédier à ce problème, les écoles de quilles (environ 60) proposent des initiations de septembre à octobre (en hiver cela n’est pas possible car la discipline se joue en extérieur).

En 1996, Vincent Bousquet a été embauché au poste de Conseiller Technique Sportif à la Fédération, il s’occupe entre autres, des formations. Les quilles de 8 comptent 200 animateurs pour plus de 4000 licenciés.

Il existe un corps d’arbitrage jeunes : pour les compétitions, il est nécessaire de mettre 1 arbitre pour 4 joueurs, d’où le besoin d’un grand nombre d’arbitres pour une seule compétition. Les compétitions s’organisent en poules et les arbitres tournent dans chaque poule.

Cette discipline traditionnelle va se moderniser avec l’arrivée de l’informatique prochainement pour la saisie des scores. Pour se faire connaitre, les encadrants participent aux journées organisées par Décathlon avec les quilles de 6.

Ce sport est **traditionnel** et « **identitaire** » ; il se joue dans l’Aveyron et fait partie de la **culture**. Deux clubs existent en dehors de l’Aveyron : à St Cloud et Belleville. Il existe un jumelage avec la Catalogne.

**Intervention de Jean Claude Buchin – BOWLING**

Une formation des arbitres est prévue en Janvier 2018. Quelques rappels, un arbitre peut avoir soit une licence sportive, soit une licence dirigeant ou les deux, et il est rattaché au club de sa licence sportive. S’il possède plusieurs licences dirigeants dans différents clubs, il sera rattaché au club de son choix.

**Intervention d’Eric Courault**

Présentation d’un questionnaire mis en place lors du dernier stage à Orléans pour le Collectif Seniors hommes afin de mieux connaitre leurs besoins et évaluer leur niveau de connaissances. Présentation des facteurs de performances, des objectifs à fixer avec les athlètes, les buts à fixer (résultats, performances, processus).

La DTN remercie les participants pour leur engagements et la richesse des échanges.

Fin du colloque 17h30